



**HAL**  
open science

# Monnaie(s) et politique(s) : y a-t-il une perspective sur la démocratie dans “ le pluralisme monétaire ” ?

Marie Cuillerai

## ► To cite this version:

Marie Cuillerai. Monnaie(s) et politique(s) : y a-t-il une perspective sur la démocratie dans “ le pluralisme monétaire ” ? : Monnaie(s) et politique(s) : y a-t-il une perspective sur la démocratie dans “ le pluralisme monétaire ” ?. ”La monnaie entre unicité et pluralité : regards pluridisciplinaires et enjeux de théorisation ”, Jan 2015, Paris, France. halshs-01232057

**HAL Id: halshs-01232057**

**<https://shs.hal.science/halshs-01232057>**

Submitted on 22 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Monnaie(s) et politique(s) : y a-t-il une perspective sur la démocratie dans « le pluralisme monétaire » ?**

Money and politic): is there any prospect for democracy in " the monetary pluralism " ?

**Marie CUILLERAI**

Professeur de Philosophie, Université Paris Diderot, LCSP, marie.cuilleraï@univ-paris-diderot.fr

### **Résumé**

Les monnaies alternatives proposent une nouvelle articulation de l'économique et du politique selon deux axes opposés. D'un côté, un courant libéral veut contrer le monopole étatique de l'émission monétaire et les Banques centrales. De l'autre, le pluralisme monétaire revendique une rupture avec la domination de l'économie néolibérale. Le long de ce spectre, la souveraineté monétaire est remise en question et dans le cas des monnaies sociales, certaines expériences ambitionnent de corriger les défauts de régulation de l'Etat social. Cet article cherche à montrer comment les monnaies sociales déplacent les critères traditionnels de la démocratie hérités de la Modernité.

Dans un premier temps, un repérage sémantique montre que les monnaies sociales bousculent l'opposition privé/public, macro/micropolitique. Les formes d'organisation de ces collectifs sont mises en perspective avec la micropolitique de Deleuze, et la microphysique des pouvoirs de Foucault. La dimension démocratique des monnaies sociales se situe-t-elle seulement dans l'organisation qui préside à leur institution, ou dans les pratiques et les usages qui en découlent ?

Leur perspective conduit à un débat sur la définition de la monnaie comme institution d'une dette sociale, car elle voit la dette comme une technologie de la gouvernementalité néolibérale. La deuxième partie de l'article compare les notions de monnaie-dette de vie, et de monnaie du commun. Entre monnaie dette et monnaie du commun, s'agit-il d'une nuance sur la symbolique de la monnaie, ou cette alternative exprime-t-elle deux conceptions différentes d'une politique émancipatrice ?

**Mots-clés** (6 maximum)

Démocratie - Dette - Institution - Micropolitique - Monnaie - Souveraineté

### **Abstract**

Alternative currency systems offer a new articulation of economic and politics in two opposite directions. On one side, a liberal current wants to counter the State monopoly on the monetary issue and central banks. On the other side, monetary pluralism is wishing to sedition with the dominance of neoliberal economy. Along this spectrum, monetary sovereignty is questioned and, in the case of social currencies, some experiences are seeking to correct social regulation of the welfare state.

This article seeks to demonstrate how social currencies are moving beyond the traditional criteria of democracy inherited from modernity. At first, a semantic identification shows that social currencies are scrambling traditional oppositions as public/private, macro/micro. Then, forms of organization of these groups are put into perspective with the micropolitics of Deleuze and Foucault's microphysic of power. Does the democratic dimension of social currencies only lies in organization who presides at their institution? Or is it dwelling in the practices and usages? Their philosophical perspective led to a debate on the definition of the currency as a institution of a social debt as "debt of life", because they sees debt as a technology of neoliberal governmentality.

The second part of the article compares the concepts of debt-currency, and "currency of common". Between currency debt and the common currency, is it a shade on the symbolism of the currency, or this alternative expresses two different designs of an emancipatory politics?

### **Keywords**

Democracy - Debt - Institution - Micropolitique - Exchange - Sovereignty

## Monnaie(s) et politique(s) : y a-t-il une perspective sur la démocratie dans « le pluralisme monétaire » ?

### Introduction

Au lendemain des premières faillites bancaires de 2007, le footballeur Eric Cantona, interrogé sur les ondes de la Radio publique française, enjoignait les auditeurs à retirer leur épargne des banques pour faire trembler les fortunes financières jugées responsables de la crise. Sans doute céda-t-il à la facilité des slogans en exhibant un bouc émissaire, le banquier, en maillon faible d'une chaîne plus globale de responsabilités. Comme dans un autre mot d'ordre de la période, « nous sommes les 99% » des Occupy de Wall Street, cette interpellation établissait un lien direct entre une certaine puissance économique de ce que Negri et Hardt appellent la multitude, et une certaine impuissance démocratique ; l'idée que la démocratie s'est muée en une oligarchie, face à laquelle cependant une action du *démos* (des *oi polloi*, les nombreux) peut valoir interruption par un geste économique simple.

Une démarche susceptible, sinon de renverser ou modifier un rapport de force, du moins de faire *peser* « là où ça compte » dans une oligarchie, au porte-monnaie. Faire d'un geste économique une action symbolique et politique. Faire *peser* et pas seulement *entendre* la voix des –relativement– plus exposés aux conséquences de la crise. Relativement exposés puisque seuls les gens disposant d'une épargne pouvait ainsi décider, dans un marasme plus général. Cet appel soulignait une interdépendance économique globale qui déplace et rejoue la contradiction politique canonique, celle de l'inégalité entre les riches et les pauvres.

S'interroger sur les potentialités démocratiques du pluralisme monétaire vise simplement à introduire le terme démocratie dans un ordre de questions où des nœuds conceptuels serrés rabattent tantôt la démocratie sur l'Etat, légitimé par la souveraineté des communautés nationales ; tantôt, dans le cas de l'Europe, renvoient la démocratie à un peuple supranational à venir, qui correspondrait à l'activité d'institutions dont actuellement une partie des « peuples nationaux » contestent, contre d'autres, la légitimité. Dans les deux cas, ces liaisons sont très abstraites et de surcroît, ignorent largement les mouvements sociaux dénonçant les politiques d'austérité contre la crise financière et un déni de démocratie tant de leur gouvernement nationaux, que des institutions supranationales.

Il y a une distorsion entre des mouvements aux effets sociaux microscopiques, mais où on ne peut ignorer que « du » peuple s'exprime, et des décisions prises à une autre échelle. Cette tension recoupe une divergence au sein de la philosophie politique, entre une perspective normative et une perspective de critique sociale. La pensée critique contemporaine s'est construite sur le souci des pratiques et cherche à identifier derrière les institutions et les mécanismes, les logiques qui émancipent ou au contraire inhibent la participation démocratique aux prises de décision politique. La perspective d'une philosophie politique attentive aux mouvements sociaux semble donc à même de s'intéresser à l'émergence de systèmes monétaires alternatifs et d'interroger comment une expérimentation économique bouscule les catégories traditionnelles de la politique.

J. Blanc et M. Fare ont présenté une synthèse sur les monnaies sociales à travers plusieurs pays pendant les 30 dernières années<sup>1</sup>. Ils montrent que les créations de monnaies sociales ou alternatives, qu'elles soient complémentaires ou subsidiaires des monnaies « nationales » sont irréductibles à un épiphénomène majoritairement créé pendant les crises, qui serait voué à disparaître. Le *red* des *Trueque* argentins avec la monnaie *Credito*, Ithaca ou les banques de temps par exemple, représentent selon ces auteurs « une innovation sociale » qui interroge la notion de souveraineté monétaire, et partant le rôle de l'Etat dans la régulation économique de ce qu'on

---

<sup>1</sup>Blanc J. et Fare M., (2013), « Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, n°1, pp. 63-81 et Blanc J. et Fare M., (2012), « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », *Innovations : cahiers d'économie de l'innovation*, 2012, n° 38, p. 67-84.

appelle « la question sociale ». Ces collectifs monétaires alternatifs répondent à des situations d'exclusion et d'inégalité, et prennent en charge des régulations sociales abandonnées par l'Etat ou les services publics.

Dans un premier temps, je propose un repérage sémantique pour essayer d'identifier la dimension politique de ces économies alternatives. Par le fait de la création monétaire, ces expérimentations offrent à la pensée politique en quelque sorte un objet idéal. En effet, ce sont des collectifs se constituant en renouvelant l'articulation de l'économie et du politique, et produisant une critique pratique, et pas seulement théorique, des ordres dominants. Ces collectifs sont-ils porteurs d'une « vision renouvelée de la citoyenneté » (Viveret, 1999). Mais changent-ils plutôt les sujets, les pratiques ou les modes d'organisation ?

L'envie et la possibilité d'inscrire une véritable pratique démocratique dans l'expérimentation économique, peut se comprendre de bien des façons ; mais sans doute reposent elles sur la conviction que l'économie ne présente pas une sphère autonome de rationalité. J'aimerais lier cette hypothèse à une autre, qui lui fait pendant. Contre l'autonomisation de l'économie, un slogan de 68 rétorquait « que tout est politique ».

Deleuze et Guattari ont apporté au mot d'ordre général « tout est politique », une précision dans *Mille Plateaux*<sup>2</sup>, en énonçant que toute politique *est à la fois* macropolitique et micropolitique. Pour le dire brièvement, le micropolitique désigne la dimension des pratiques sociales où le rapport du sujet à l'institution se fait sur un mode souple, un plan de « négociation », inconscient ou conscient, mais de telle sorte que ni le sujet ni l'institution ne sont fixés dans une extériorité rigide de l'un à l'autre. Une perspective *micro*, parce qu'elle est à même de saisir les processus subjectifs qui se jouent dans les pratiques et institutions sociales ; et perspective *politique*, parce qu'elle ne perd pas de vue que ces pratiques émergentes, formées par des appropriations et des interprétations singulières représentent des forces de contrôle et de pouvoir de même nature que celles des institutions *macro*, bien qu'elles s'expriment selon des affects ou dans des représentations, voire dans les conduites banales de la vie quotidienne.

## 1. Remarques sur la sémantique de la pluralité monétaire.

La pluralité monétaire désignent trois situations types : la contestation de la monnaie nationale par une monnaie internationale, avec l'exemple de la dollarisation pose le problème de la coexistence des monnaies alternatives avec les monnaies nationale. D'une part, au plan macropolitique de la souveraineté d'un Etat vis-à-vis de sa population sur son territoire ; et d'autre part, au plan macroéconomique vis-à-vis des puissances de la concurrence monétaire internationale. Les deux autres situations sont celles sur lesquelles porte cet exposé. Elles concernent des monnaies créées par des collectifs soit pour se substituer à la monnaie nationale, soit pour agir de manière complémentaire avec elle.

De nombreux travaux retracent la genèse de ce phénomène dans le socialisme libéral ou le libéralisme du XIXe ; je me borne ici aux créations monétaires contemporaines. Des monnaies fondées par des groupes affinitaires partageant une vision sociale et humaniste de l'économie, et progressivement, des monnaies complémentaires qui sont devenues le fait d'entreprises privées ou de collectivités territoriales.

Quelles que soient leur taille ou leur orientation idéologique, ces collectifs créent des monnaies alternatives à la monnaie nationale, mais qui sont désormais considérées comme légales et tolérées, voire encouragées institutionnellement. Leur « utilité sociale » est désormais reconnue, ce qui autorise à considérer que la distinction macro/micro n'est pas, en ce qui les concerne, de l'ordre

---

<sup>2</sup> Deleuze G. et Guattari F., (1980) « Micropolitique et segmentarité », *Capitalisme et schizophrénie II. Mille Plateaux*, F., Les Éditions de minuit, p. 260.

d'une échelle de grandeur, mais plutôt d'un écart avec les institutions macropolitiques ou macroéconomiques.

À ce titre, les dénominations retenues pour désigner ces monnaies sont significatives. Elles sont qualifiées en général de monnaies sociales ou de monnaies alternatives. Dans les deux cas, l'épithète vient souligner un écart avec la monnaie entendue comme instrument économique. De fait, la monnaie nationale pour laquelle ces monnaies font alternative, est tout autant sociale. Ces qualificatifs minorent ainsi ce qui dans le terme social désigne une interdépendance économique structurelle, pour surligner le lien entre la vie collective et la solidarité, comme en échos à la formule phare du solidarisme de L. Bourgeois que « l'individu isolé n'existe pas ».

Toutes réaffirment une solidarité volontaire là où la société civile y fait défaut, d'où ce terme d'*alternatif* retenu le plus généralement. Terme plus générique qui recouvre la marque de naissance de ces monnaies : être dans une forme d'opposition constitutive. Ce sont des monnaies *sociales*, mais elle sont *juridiquement privées*, et cependant elles organisent des systèmes d'échanges et de productions *dans les marges* mais concernant parfois des centaines de milliers d'adhérents (par exemple au plus fort de la crise argentine dans le cas des *trueque* (Ould Ahmed, 2010) et elle s'*institutionnalisent* lorsque des municipalités, ou des Etats fédérés les relaient.

Le flottement ou plutôt la richesse sémantique qui décrit ces monnaies, communautaires, solidaires, sociales, alternatives, de troc, etc, démontre qu'elles opèrent une diffraction de la distinction d'échelle micro/macro sur le plan des pratiques monétaires. Or cette distinction est contenue dans l'opposition et l'articulation entre la société civile et l'Etat, comme elle l'est dans son corolaire majeur, la distinction juridique du privé et du public.

Pour ne s'en tenir qu'à la distinction droit privé/droit public par exemple, cette délimitation conditionne la subordination du premier au second. La séparation entre société civile et Etat est, en effet, considérée par la philosophie classique comme consubstantielle à la liberté des sociétés démocratiques contemporaines. L'héritage doctrinal des Lumières réformistes, fort de la dualité historiquement sédimentée entre Etat et société, n'a cessé d'opposer les tenants d'une démocratie « contre l'Etat », aux tenants d'une démocratie soutenue par la souveraineté d'un peuple constitué en gouvernement. Pour autant, la philosophie politique contemporaine s'est construite contre cette topologie binaire.

## 1. 1. Le micro et le macro politique

Dans la perspective de la micropolitique de Deleuze, la différence macro-micro n'est pas de taille, et la relation n'est pas d'englobement<sup>3</sup>. Il n'est ainsi pas possible de situer le micropolitique seulement en dehors de l'Etat, dans l'espace de la société civile, pour réserver le macropolitique aux relations à l'Etat, ou entre Etats. Lorsqu'il affirme avec Guattari que tout est politique parce que toute politique est *à la fois* micro et macro politique, ou encore molaire et moléculaire, Deleuze cherche à suivre ce qui circule de l'un à l'autre des segments définis par cette distinction nominale de grandeur. La bureaucratie des Etats totalitaires est dans *Mille Plateaux* un des exemples récurrents de ce que désigne l'articulation micropolitique ou moléculaire et macropolitique ou molaire. Dans le cas la bureaucratie, dire que tout est à la fois macropolitique et micro-politique signifie que le pouvoir ne s'appuie pas seulement sur l'organisation d'un appareil tentaculaire, mais qu'il fonctionne aussi parce qu'il est agencé, ou mis en œuvre par ses fonctionnaires : par l'investissement libidinal des petits chefs, qui en inventent et en créent la pratique à chaque échelon de leurs prérogatives.

Le terme de micropolitique condense une thèse forte des deux tomes de *Capitalisme et schizophrénie*. Le livre s'efforce de penser les phénomènes sociaux contemporains à la lumière d'une conception particulière du sujet, reliant ainsi le molaire ou le macro du Capitalisme au moléculaire ou micropolitique des relations interindividuelles et du rapport à soi-même. La schizophrénie dont il est question ne dénonce pas une division d'un sujet pour en rétablir la

<sup>3</sup> *Mille Plateaux*, p. 260.

structure. Si le premier livre, *l'Anti-Oedipe*, se concentre sur la psychanalyse c'est avant tout parce que pour ses auteurs, le capitalisme « fonctionne en produisant des sujets i.e en inscrivant la « fonction sujet » (les énonciations ou les signes par lesquels les individus sont appelés à se reconnaître comme des sujets) dans l'infrastructure économique elle-même, et non plus dans des codes symboliques juridiques, politiques ou religieux » (Rambeau, 2004). Prendre acte de la question de l'aliénation et de l'exploitation inhérente au mode de production capitaliste, ne signifie donc pas pour autant la volonté de réunir ce qui est morcelé. *L'Anti-Oedipe* diagnostique l'extension d'une norme schizophrénique du social, et permet de localiser cette normativité paradoxale dans la production de l'homo-oeconomicus comme sujet économique divisé.

Cette perspective éclaire bien la réalité avec quoi les collectifs des monnaies sociales veulent rompre. D'abord, un sujet économique divisé entre son statut de citoyen autonome, son rôle économique, productif ou improductif, vécu majoritairement dans la relation salariale, ou encore par son action sur un marché. Ensuite, avec la néantisation qu'implique l'exclusion de ces sphères. Acteur, agent, membre de collectifs (famille, patrie, parti, église, etc.) séparément identifié selon des logiques particulières dont l'articulation ne s'achève en aucun Homme générique. Mais le vocabulaire inventif, avec sa complexité et ses emprunts divers, cherche avant tout à suivre les modalités de jonction des entités moléculaires aux entités molaires qui déterminent *tout un chacun*.

La thèse principale énonce ainsi que la subjectivité est une des productions du capitalisme les plus adéquates à ce qui fonde son pouvoir : l'équivalent général. La monnaie permet cette production d'un sujet unifié parce qu'elle rend commensurables des biens et des désirs hétérogènes ; parce qu'elle branche des circuits distincts dans lesquels l'existence se déploie, et permet un investissement des désirs. La subjectivité de ce sujet économique désigne la forme qu'un désir prend au contact de ce qui l'intensifie et le code, lui donnant ainsi mots et objets, moyens de satisfaction. Et la capacité de la monnaie à être un équivalent général, à intensifier des flux, et à commensurabiliser les hétérogènes offre ainsi au sujet son plus beau moyen d'expression. La monnaie permet d'articuler les crédits (la création bancaire pour l'investissement productif) et les dettes sociales (le tissu où les salaires composent la production des richesses non marchandes des services publics et la production de valeurs des agents privés)<sup>4</sup>. Double opérateur d'inscription sociale, intérateur et individualisant, comme l'avait bien vu Simmel.

Ainsi le micropolitique désigne ce que F. Rambeau appelle le « paradoxe » qui unit l'unité moléculaire au macropolitique<sup>5</sup>. Paradoxe, car cette union, ce « branchement » fonctionne majoritairement dans le même sens : les subjectivités, même lorsqu'elles sont en rupture avec l'ordre dominant, visent à l'expansion de leur singularité, à l'homogénéisation de leur alternative ; à ériger en norme nouvelle, l'anormalité qu'elles ont pu représenter.

En dépit de ce résumé schématique, une telle perspective apparaîtra féconde lorsqu'il s'agit d'analyser un geste instituant, a fortiori quand l'institution crée des usages nouveaux. Les monnaies sont des outils prescripteurs d'usages contrôlés qui transforment les conduites et les implications, car elles soumettent la décision individuelle d'en user à « la décision » collective d'autres usagers. C'est en ce sens qu'on peut dire que les monnaies sont des normes autoréférentielles, par delà leur origine et la nature de l'organisation qui les institue.

### 1. 1. 1. L'institution

<sup>4</sup> *Mille Plateaux*, p. 264-65.

<sup>5</sup> Une unité indéfinie ou dont la référence est flottante, mais qui prend sa valeur par différenciation avec une autre selon. Qui est tantôt un corps ou un segment de corps, tantôt un affect. Union entre ces différentes logiques politiques, macro et micro politiques ; agencement entre le molaire et le moléculaire. L'unité moléculaire est moins qu'un individu, moins qu'un sujet. Mais sujet et individualité s'arrachent de l'indifférenciation par leur inscription moléculaire, structure psychique, identité. Il s'agit de localiser les postures, les conduites, des circonstances ou des modes de « l'adhérence » (au sens d'une adhésion consciente et d'un collage inconscient) de l'un à l'autre.

La perspective de Deleuze sur l'institution est génétique, elle trace une continuité entre le micro et le macro politique ; elle brouille la notion de conduites pré-politiques et se dégage de la philosophie politique classique et de son obsession de l'Etat (Abélès, 1990). Elle ne fixe pas le politique en un lieu du social, ou de l'histoire des sociétés, ou dans une institution archétypique, que serait l'Etat. Elle rompt avec le récit classique d'une naissance de l'Etat ou de la société comme sortie d'un état de Nature

De ce point de vue, la politique s'étend à tous les degrés instituant : les imaginaires, les coutumes, les conventions, codes, au même titre que les institutions au sens classique de la sociologie, Ecole, Église, Armée, Etat. Cette perspective génétique sur l'institution au même titre pouvoir s'applique à la Monnaie. Il est frappant de constater combien *Mille Plateaux* fait une place à cette logique monétaire, mais plus encore de replacer cette perspective dans les diagnostics que Deleuze propose de la société contemporaine.

Revenant, 20 ans après, sur l'orientation ouverte par M. Foucault dans *Surveiller et punir*, G. Deleuze, en 1990, décrit l'espace social comme une « société de contrôle ». S'il semble d'abord inscrire une divergence avec son ancien compagnon du GIP, le texte indique plutôt une articulation et un passage de l'un à l'autre autour du rapport entre institution milieu et conduite. Indiquons-le, succinctement.

On se souvient de la description de la société contemporaine comme une prison, sur quoi s'achève *Surveiller et punir* ; ouvrage dans lequel M. Foucault se focalise sur les mutations de la souveraineté dans l'exercice de son pouvoir, pour en schématiser l'impact dans ce qu'il appelle les disciplines. La référence célèbre au Panoptique de Bentham, décrivant cet exercice du pouvoir comme emprise sur des corps enfermés, marquait la naissance d'un nouveau régime de domination par les disciplines. Discipline des corps rendus dociles et productifs par la logique productive de l'usine, de l'école, de l'armée, et assujettis par leurs technologies disciplinaires. La société contemporaine se comprenait comme une société d'enfermement.

Pour Deleuze, les temps ont changé : « *ce sont des sociétés de contrôle qui sont en train de remplacer les sociétés disciplinaires. (...) [et que] L'homme n'est plus l'homme enfermé, mais l'homme endetté* »<sup>6</sup>. Si la société de contrôle s'annonce pour Deleuze comme renversement des dispositifs disciplinaires, le pouvoir ne s'organisant plus selon la sécurité mais par le contrôle des flux ; il est néanmoins permis de considérer que les deux thèses sur la nature des relations de pouvoir et sur la domination capitaliste se complètent plus qu'elles ne divergent.

M. Foucault s'est, certes, d'abord attaché à la microphysique, mais il en élargit la focale lorsqu'il analyse le pouvoir de la gouvernementalité moderne. Là où la discipline des corps s'appuie encore sur la réglementation juridique des activités, la gestion des conduites de masse vient s'ajouter aux technologies de pouvoir. La gestion des conduites, en ciblant des entités populationnelles, est un moyen de réguler les flux générés par la production, la consommation, la circulation des marchandises et des personnes, des corps et des biens. L'enjeu gouvernemental écrit-il, est de « susciter, de faciliter (...) et non plus réglementer. (...) *faire des régulations qui permettront les régulations naturelles* (...) Les mécanismes de sécurité, ou l'intervention, disons de l'Etat, ayant essentiellement pour fonction d'assurer la sécurité de ces *phénomènes naturels* que sont les processus économiques »<sup>7</sup>.

En soulignant ces expressions de M. Foucault, je veux marquer le fait que, s'il s'agit de *faire* des régulations pour *faciliter* les *régulations naturelles*, c'est que ces dernières n'ont pas leur condition dans la nature mais dans l'artifice, dans l'institution. On retrouve là, le raisonnement de base qui prolonge la tradition marxiste de critique de la naturalisation de l'économie. Rien de naturel ne git pour Foucault dans ces processus économiques. Il montrera précisément que l'invention néolibérale tient à la rupture avec le naturalisme de l'économie naissante et de son anthropologie essentialiste.

<sup>6</sup> Deleuze G., (1990) *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*, L'Autre journal, n°1, mai 1990.

<sup>7</sup> Foucault M., (2004) *Sécurité, Territoire, Population ; Cours au Collège de France 1977-78*, Gallimard Seuil, Paris, p. 360.

Mais au delà de cette précaution, la citation avec mes emphases, permet de montrer le socle commun aux deux entreprises philosophiques.

La reprise exposée par G. Deleuze dans son « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » se concentre comme le fait M. Foucault, sur les mécanismes de régulation et sur la normativité du champ social à l'œuvre dans l'ensemble des institutions, et dont les conduites les plus quotidiennes s'avèrent être des relais et des intensificateurs. Car ce qui obsédait déjà *Mille Plateaux*, c'est que le désir est directement investissement de la réalité sociale, dans les institutions qui relaient le mode de production capitaliste. Ce qui assujettit le sujet en le produisant comme sujet économique, est en même temps indissociablement ce qui l'assure comme sujet, acteur de soi dans le système social.

De sorte que ce qui échappe au système, les modes de la double articulation opposée, pour être théoriquement objectivé et analysé, passe par une attention aux processus qui engendrent une institution et qui ne se réduisent pas à une agrégation d'actes décisionnaires.

« L'institution se présente toujours comme un système organisé de moyens. C'est bien là, d'ailleurs, la différence entre l'institution et la loi : celle-ci est une limitation des actions, celle-là, un modèle positif d'action »<sup>8</sup>. Deleuze qui énonçait cela en 1953, confiera plus tard, à ce moment paradoxal de l'instituant, ce qui demeure soustrait aux objectivations et aux régulations, les virtualités d'échappées, les lignes de fuites, la dynamique des mutations sociales par le fond.

La « société de contrôle » deleuzienne ne bifurque ainsi pas tant d'avec la société gouvernementalisée de Foucault, qu'elle ne la prolonge car s'y rejoue en réalité une combinatoire entre les différents dispositifs de pouvoir.

Or comme on vient de le lire, Deleuze attire l'attention sur la présence de la dette, dans le cadre des dispositifs de pouvoirs où s'imbriquent les effets normatifs des contraintes institutionnelles dans des pratiques de régulation généralisée, de hauts en bas, du macro au micro. Une imbrication qui transforme les modalités d'action de la souveraineté classique, intégrant le disciplinaire à des fins d'autorégulation du social par le social.

## 2. Usages normatifs et institutions démocratiques.

Deleuze diagnostique en 1990 la déconnexion du productif de l'usine d'avec la gestion des flux par l'entreprise. Une autonomisation entrepreneuriale disposant l'actionnaire et la rentabilité financière en centres actifs de l'accumulation capitaliste. Mais surtout, il fait de la dette le marqueur de l'évolution institutionnelle du capitalisme.

Vu sous cet angle, les monnaies sociales représentent un phénomène paradoxal, car pour nombre d'entre elles, la dette est constitutive de l'institution monétaire dont elles font le moyen de rupture avec le capitalisme. Les monnaies sociales ont pour objectif de constituer des espaces d'échanges et des formes de production qui rétablissent « le lien social » contre la réification et la dépersonnalisation des relations marchandes (elles se dotent des moyens de satisfaire ceux que les institutions dominantes ne satisfont plus). Ces collectifs rejouent donc alternativement l'institution monétaire héritée, en redistribuent le fonctionnement autrement.

Dans les collectifs organisés autour de ces monnaies d'alternatives sociales, ils 'agit essentiellement de se doter de règles, conventionnellement établies, pour satisfaire des besoins que des pratiques délibérément mises en œuvre entendent normer autrement. Quelles sont ces normes mises en place par de tels collectifs dans leur généralité ? Et quel éclairage sur la démocratie tirer de ces règles sociales alternatives ?

---

<sup>8</sup> Deleuze G., (1955) « Instincts et Institutions », *Introduction*, Hachette, Paris. « Contrairement aux théories de la loi qui mettent le positif hors du social (droits naturels), et le social dans le négatif (limitation contractuelle), la théorie de l'institution met le négatif hors du social (besoins), pour présenter la société comme essentiellement positive, inventive (moyens originaux de satisfaction). Une telle théorie nous donnera enfin des critères politiques : la tyrannie est un régime où il y a beaucoup de lois et peu d'institutions, la démocratie, un régime où il y a beaucoup d'institutions, très peu de lois ».

Trois paramètres déterminent selon J. Banc et M. Fare la qualité sociale des monnaies alternatives ; trois contraintes pratiques qu'ils définissent par trois formes de proximités. 1) L'inscription dans une proximité géographique. Contre l'idée d'un argent sans odeur ni saveur, « déterritorialisé » ; iau contraire, la monnaie dénote un monde concret, un paysage habité singulier, une qualité de vie. Pluralisme monétaire rime avec *localisme*. 2) Une proximité organisationnelle, autrement dit que les usagers connaissent ou puissent connaître les tenants et les aboutissants de toutes les transactions. D'abord du point de vue de la valeur de la monnaie ; le fait qu'elle mesure des hétérogènes, des qualités différentes, mais en les ramenant à une égalité, contre la hiérarchie des compétences et qualifications de la société dominante. Il semble que de manière répandue dans la majorité des expériences, la valeur d'usage prime et qu'elle porte en elle-même un principe égalitaire selon une forme qui évoque la formule de Cabet « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ». Comme dans les banques de temps, ou un heure = une heure. Ensuite du point de vue du système d'échange la proximité organisationnelle consiste à organiser la *transparence* sur la valeur et sur les transactions ayant lieu.

Ces deux caractéristiques structurent proprement dit la solidarité dans les deux sens que lui donne Durkheim, solidarité mécanique par en haut, par des représentation et des valeurs communes comme l'égalité ; solidarité organique, par en bas, par les structures qui lient la production à l'échange selon des rapports sociaux construit sur une base égalitaire. La monnaie fonctionne comme unité de compte et moyen de paiement, qui doit circuler entre membres adhérents, précisément pour relancer, ou organiser leur production et leur consommation réciproque. Les auteurs mentionnent l'impact du concept de pro-sommation d'Elvin Toffler, et font de ces deux caractéristiques les traits distinctifs d'une monnaie communautaire. (3) Enfin, le dernier critère consiste en une proximité institutionnelle. Les acteurs adhèrent à un espace commun de représentations, de normes et de valeurs, et peuvent vérifier la conformité de l'institution à ces critères. On pourrait dire que les Monnaies Alternatives fonctionnent au consensus et à la délibération. J. Blanc et M. Fare insistent à ce propos sur la dimension « de construction » de cette réponse institutionnelle au défaut des institutions marchandes et publiques ; une construction qui se fait à partir d'un « espace de délibération collective autour des règles », ce qu'on peut appeler la constitution fondatrice de ces collectifs.

Ancrage local, transparence, adhésion collective par délibération sur l'institution représentent les trois critères où l'on peut reconnaître les traits d'une certaine conception de la démocratie. En effet, ces trois critères sont présents dans la doctrine du constitutionnalisme, qui pense la constitution comme moyen de la démocratie – « la démocratie par le droit » ( Habermas, 1997). Selon cette doctrine juridique, la Constitution garantit des droits fondamentaux et veille à la formulation de conformité des droits nouveaux. La démocratie constitutionnelle introduit la constitution dans le face à face entre la loi et les gouvernés, pour encadrer le pouvoir législatif parlementaire, l'arrimer à l'objectif du bien commun.

Cette doctrine identifie une fonction politique de la Constitution, qui se déduit des deux propriétés principales de l'idée même de Constitution. Le fait qu'une Constitution soit fixée dans un texte. Autrement dit que la condition soit établie de sorte que tous les membres du collectif puissent avoir connaissance des règles et de ce qu'elles autorisent, y compris par dérogation ou transgression, ce qui correspond au critère (2) de la proximité organisationnelle : à la transparence sur la définition de ce qui est monnaie et de ce qui est monnayable. Si on prend le critère (3) de la proximité institutionnelle, ou le fait d'une adhésion volontaire et régulière, selon l'idée d'un plébiscite renouvelé, on retrouve l'idée première de la Constitution fondatrice des Etats de droit démocratiques, à savoir qu'une institution ne confisque pas tous les pouvoirs.

Ces collectifs semblent mimer le geste Constituant, en se dotant d'un espace de délibération sur les règles fondamentales, selon un principe d'organisation très voisin de ce que Benjamin Constant identifiait dans toute Constitution, à savoir qu'elle doit être une « garantie du peuple » : non pas une garantie des gouvernants contre le peuple, mais une garantie du peuple contre les gouvernants et le pouvoir législatif, fut-il représentatif de la souveraineté du peuple.

Mais à s'en tenir là, on pourrait remarquer que les traits « démocratiques » qui caractérisent ce genre de collectif sont aussi bien présents dans nombre d'associations ou de collectifs qui n'ont rien à voir avec la création de monnaies alternatives. On pourrait donc en déduire que si, conformément à l'idée de la démocratie portée par la doctrine constitutionnaliste, il y a de la démocratie dans certains de ces collectifs, elle n'est pas conditionnée par le fait propre de la création monétaire. La dimension démocratique est en quelque sorte présente par dérivation, puisque que cette pluralité monétaire ne saurait exister sans la tolérance d'une « société ouverte » où elles prennent géographiquement place ; dans des Démocraties constituées, des Etats de droits qui garantissent le jeu de la liberté organisée de la société civile.

Néanmoins, ces communautés monétaires parviennent à resocialiser partiellement. On peut dire qu'elles représentent ce que J. Habermas appelle une « domestication démocratique ». Ou encore, ces collectifs marquent une « politisation de la vie quotidienne » par le fait qu'ils réalisent un nouveau système d'usages (J.-L. Laville, 1994). Mais dans la mesure où c'est le molaire de l'organisation qui concentre les changements, ces monnaies semblent moins communautaires, au sens où l'usage de la monnaie crée la communauté de ses usagers, qu'être des *monnaies affinitaires*. Car tout en elles est conditionné par le choix des valeurs retenues comme antithétiques aux valeurs dominantes véhiculées par la monnaie de la société capitaliste.

En ce sens, elles sont bien des *monnaies du commun* au sens de Hardt Négri et Vercellone. D'abord parce qu'elles organisent une solidarité sociale concrètement définie par le collectif suivant les critères (1) et (2) de proximité qui les inscrivent dans une catégorie tierce par rapport à l'opposition privé/public. Mais surtout, parce que selon le critère (3), elles donnent une norme qui rend à la monnaie instituée son caractère de bien commun.

Selon cet usage, un bien est commun dès lors qu'il est institué par des règles de gestion, mais en outre, aucune qualité intrinsèque (le fait qu'il soit par nature non excluable comme l'information ou le feu d'un briquet par exemple) n'est requise pour qu'il soit éligible à cette catégorie. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement comme dans le cas des biens publics d'instituer une non rivalité à leur propos. Mais là encore, cette non rivalité, n'a pas à être soutenue par une exceptionnalité de nature, qui ferait par exemple que leur production ne pourrait relever d'aucune institutions, comme c'est le cas de l'air et de l'eau des fleuves ou des mers. Le commun est exactement l'institué, ce qui fait dire à Laurent Baronian et Carlo Vercellone que la monnaie est de manière paradigmatique, « le commun des commun ». Leur proposition cherche précisément à inscrire les modes de production dans la définition du commun. Sans entrer plus en détail dans leur proposition, on peut l'éclairer en se référant au philosophe G. Agamben (Agamben, 2011) qui définit le commun à partir de l'invention de l'ordre des franciscains et au mode d'organisation et de production de ses communautés. Le commun se fonde alors sur l'usage et le droit d'usage de n'importe quel bien matériel ou immatériel, la terre, le travail, ou le temps. Rapportée à l'usage, la monnaie se désolidarise des valeurs marchandes et des biens privés. L'usage institué constitue le caractère commun d'un bien commun. Le collectif seul décide de ce qui est valorisable. Ce faisant, la monnaie du commun donne à la délibération collective sur la valorisation, un rôle de mesure de la valeur qui se substitue à la distinction valeur d'usage/la valeur d'échange (Castoriadis, 1975). Lorsque par exemple les monnaies sociales sont instituées pour organiser collectivement l'articulation production/consommation, elles placent ainsi la monnaie en symbole du commun (Baronia, Vercellone, 2013).

## 2. 1. Monnaie désacralisée et souveraineté sans Etat.

Indépendamment des clivages idéologiques qui parfois les opposent, toutes ces expériences témoignent d'une même conception matérialiste de l'institution comme système organisé de moyens. « Ces groupes instrumentalisent la monnaie », comme le dit J. Blanc, avec une prudente ironie, « c'est-à-dire la transforment en simple outil d'une nouvelle organisation économique et

sociale » (Blanc, 1998). Ironie qui indique une désacralisation constitutive du rapport à l'institution et qui rappelle la simplicité avec laquelle G. Deleuze soulignait le problème posé par une approche fonctionnaliste de l'institution. « (...) si le besoin ne trouve dans l'institution qu'une satisfaction tout indirecte, « oblique », il ne suffit pas de dire « l'institution est utile », encore faut-il demander : à qui est-elle utile ? A tous ceux qui en ont besoin ? Ou bien à quelques-uns (classe privilégiée), ou seulement même à ceux qui font marcher l'institution (bureaucratie) ? Le problème sociologique le plus profond consiste donc à chercher quelle est cette autre instance dont dépendent directement les formes sociales de la satisfaction des tendances. Rites d'une civilisation ; moyens de production ? »<sup>9</sup> En conservant cette question comme guide de lecture, il est tentant de radicaliser, à la limite de l'utopisme, les possibilités offertes par ces instruments monétaires alternatifs pour voir dans la monnaie l'institution phare d'une démocratie décentralisée ou acéphale, sans bureaucratie et sans Etat. L'adossement à ce qu'on pourrait appeler une Constitution monétaire ne fait-il pas de la monnaie, en même temps qu'un instrument économique, le médium d'une pratique démocratique concrète ? Chaque transaction vaut plébiscite des valeurs échangées, donc des valorisations et de leurs principes. Par le critère (3), ces valeurs et les valorisations égalitaires, sont collectivement établies pour une collectivité donnée. Le critère (2) de la proximité organisationnelle semble autoriser que les adhérents puissent en quelque sorte renouveler à chaque transactions leur accord en toute transparence. Il ne semble pas nécessaire qu'une comptabilité centralisée vienne faire mémoire de l'ensemble des échanges individuels et dérive bureaucratiquement. Au contraire, c'est la monnaie qui semble pouvoir supporter à elle seule le dispositif symbolique par où non seulement le collectif se conçoit comme uni et durable, mais se reproduit à la façon dont Simmel voit sa reproduction dans la circulation de la monnaie, et l'érige en instrument d'un renforcement de cohésion sociale, plébiscite permanent de la valeur sociale retenue dans l'unité de compte.

Ces monnaies sont des unités de comptes et des moyens de paiement, pas des équivalents universels puisque précisément leur Constitution monétaire ne concerne qu'un nombre défini de biens et d'usagers. Leur localisme interdit-il de parler de démocratie autrement que par analogie ?

On peut le penser si on suit l'analyse de l'histoire des *trueque*, argentins proposée par P. Ould Ahmed. L'auteure montre en effet, que les adhérents n'ont pas tous la même motivation, et que nombre d'entre eux, n'adhèrent pas aux valeurs fondatrices de ces monnaies qu'ils n'utilisent que comme des palliatifs éphémères en période de crise et qu'ils abandonnent ou parfois piratent quand leur situation personnelle le permet. Ce ne sont donc pas les pratiques induites par ces monnaies qui renouvelleraient une subjectivation démocratique des opérateurs. À l'inverse, ces pratiques monétaires ne semblent tenir le plus souvent que parce qu'elles s'adosent à des acteurs d'ores et déjà convaincus, des militants formés par la revendication d'une économie anticapitaliste. Bien que les problèmes sociaux qu'ils prennent en charge soient généraux, les réponses apportées demeurent locales et particulières (Ould Ahmed, 2010). On pourrait dire qu'ils réagissent à l'exclusion sociale en en retournant les stigmates. Mais, insiste l'auteure, entre microcosme du *Credito*, et macrocosme du *Peso*, le rapport est une dépendance à sens unique

La pluralité monétaire peut détendre les mailles de la sphère des échanges marchands, en réarticulant le secteur public à des sphères cloisonnées, en rupture, ou indépendantes. Mais l'articulation même entre les deux secteurs complique la logique de l'adhésion monétaire et oblige à interroger le rapport entre ce qu'on pourrait appeler l'organisation d'une communauté d'égaux par la monnaie (contraire aux vœux de Baboeuf pour qui la monnaie serait abolie), et l'hypothèse d'une socialité communautaire par la dette ; entre la monnaie du commun et le gouvernement par la dette.

---

<sup>9</sup> Deleuze G. (1955), *op.cit.*

## 2. 2. La démocratie par la monnaie vs le gouvernement par la dette

La solidarité sociale portée par des communautés monétaires à vocation non commerciale, repose sur la logique d'une monnaie unité de compte et moyen de paiement, qui est un *équivalent « général » particulier*, de deux façons. Horizontalement, par le particularisme du local et d'autre part, verticalement, dans la mesure où cet équivalent est créé de façon à ne pas se substituer à tout, à ne pas s'autonomiser des échanges ni devenir monnaie-capital, pour ne pas reproduire les moyens d'une inégalité par thésaurisation ou spéculation.

Face au localisme, la logique d'une dette sociale horizontalement définie semble offrir la perspective d'une extension indéfinie ; quiconque use de la monnaie, sans explicitement en contresigner les valeurs, entre de fait dans la communauté affinitaire laissant ouvert le jeu d'une contamination idéologique. Schématiquement, il semble possible de dire par exemple qu'en retenant le principe de « pro-sommation », ou d'une articulation serrée entre production et consommation, la monnaie vient fluidifier les échanges, conformément à sa mission orthodoxe, et rend plus aisée une autogestion qui renforce à la fois l'effet de totalisation sociale de la monnaie et une individualisation de l'appartenance. La monnaie fait tiers sur le mode constituant qu'on a vu, permettant de ressaisir le vocabulaire de la souveraineté monétaire en dehors de l'Etat, mais par translation d'un modèle identique. De la monnaie peut être avancée (sans être achetée en monnaie nationale), endettant sur le groupe, et son usage, les productions ou échanges qui en découlent vaut consolidation en contre partie, de l'adoption des conduites de solidarité. Une « obligation volontaire » d'adopter une conduite, un mode de vie, produire et consommer, pour soi-même et le groupe de sorte que l'égalité initiale soit maintenue.

On retrouve ici les piliers de l'approche institutionnelle de la monnaie : une monnaie déduite de la dette, et non produite dans l'échange. Une monnaie qui se gage sur l'ensemble des productions sociales, et qui contraint les échanges à une horizontalité égalitaire –La société y est bien considérée comme un tout et la fonctionnalité de la monnaie ne saurait être remise en question dans la mesure où elle n'existe que par la confiance initiale que volontairement des individus ont placée en elle.

Confiance entière, à la fois confiance méthodique et hiérarchique puisque les acteurs monétaires ont eux-mêmes forgé le texte constituant les conditions de son acceptation généralisée. Confiance éthique enfin puisqu'ils se sont institués avec elle, en arrimant sa valeur économique aux valeurs de solidarités et d'égalité, ou de frugalité et de « bien vivre » emblématiques de leur association. L'introduction de la confiance dans le fonctionnement de la monnaie peut ainsi être conçue comme l'articulation entre micropolitique et macropolitique, entre subjectivité et institution, conformément à la visée d'une théorie critique de l'aliénation marchande, et d'une économie émancipatrice. Mais, ce déplacement majeur n'est-il pas neutralisé par la conception holiste et totalisante de la dette ?

Deleuze on l'a vu, plaçait la société de contrôle sous la domination d'un capitalisme renouvelé, ayant déplacé les moteurs de la croissance de l'usine à l'entreprise, de l'investissement productif à la finance spéculative. Il alertait ainsi sur la capacité d'homogénéisation de la dette comme structure centrale de l'interdépendance sociale. Ce soupçon est repris par M. Lazzarato, dans son dernier livre *Gouverner par la dette*<sup>10</sup>. Emboitant les pas de Deleuze et Foucault, il cherche à déplacer la ligne de mire de la stratégie hétérodoxe ; en prenant en compte précisément la nature à la fois assujettissante de la dette qui est rapport au tout, et subjectivante, dès lors qu'elle s'accompagne d'une délibération sur le seuil au delà de quoi la dette n'est plus soutenable.

L'association dette-monnaie peut en effet se lire de deux façons différentes. L'une qui conçoit une dette remboursable : un échange symétrique, reposant sur l'égalité dans le contrat constituant. L'autre qui voit dans cette relation, une dette irréductible au contrat, et non remboursable. On peut en effet considérer qu'en instituant un rapport social d'endettement de l'individu à la société, les collectifs créent la possibilité individuelle d'obtenir un crédit au double sens du terme. Crédit comme confiance, et reconnaissance réciproque de chacun par tous, reconnaissance également

---

<sup>10</sup> Lazzarato M., (2014) en particulier à partir de Foucault et Deleuze, pp. 62-68.

politique, si le crédit s'accompagne d'un droit d'entrée à délibérer sur le tout. Il valide ainsi une égalité politique, l'égale capacité de quiconque fait usage monétaire de délibérer sur les valeurs collectives. Et crédit économique, valant enregistrement de ce que chacun peut donner et recevoir, du tout. Dans ce cas, la dette n'implique aucune dissymétrie entre débiteur et créateur ; elle est « un échange suspendu » qui rétablira, à échéance, l'égalité initiale des adhérents et consolidera la réciprocité symétrique de leurs échanges.

Par la contrainte de transparence, les collectifs monétaires se dotent d'un historique des dettes collectives et de leur généalogie et de la possibilité d'une renégociation réglée. En ce sens, ces monnaies constituent ce que Deleuze et Guattari appellent des « blocs de dettes mobile et finis ». Mais dans ce cas, la dette ne se démarque de la conception institutionnelle de la monnaie qui lie l'effet de totalisation monétaire sur le modèle anthropologique « d'une dette de vie » non remboursable.

En effet, dans l'édifice conceptuel de la théorie de la *Monnaie souveraine*, celle d'une monnaie d'échange gagée sur la collectivité tout entière, la dette apparaît comme une surdétermination anthropologique de tout rapport social. Reprise des travaux de socio-anthropologie (Rospabé, 1995), l'idée directrice que la dette est constitutive du social s'appuie sur des études ethnographiques. Ce travail a suscité de nombreux commentaires, autour de la conception de l'incomplétude individuelle que le chercheur voit se dégager des comparaisons de terrains.

L'idée force tient dans l'idée que la vie, le sang et l'engendrement sont inaliénables : le vital n'est pas cessible, ni par conséquent appropriable. Bien que conformément à l'idée de Mauss, le paiement de financée représente dans les sociétés holistes un échange, il opère par substitution et n'engendre que des décompositions et recompositions partielles, ou des métamorphoses d'une force vitale qui augmente ou se renforce de ces échanges. Cet échange ne suspend jamais la dissymétrie envers la puissance qui contrôle ce don originaire. Traduit en termes prosaïques de dette et d'échange, cette dette dont dérive toutes les autres, ne s'éteint jamais.

À distance de l'articulation de l'instinct à l'institution deleuzienne, où l'institution est la création positive d'un supplément, la dette de vie apparaît comme une institution forgée sur une manque à être initial, une vie en défaut ou endettée parce que ces conditions d'existence sont au delà de ce que le corps individuel permet. L'humanité doit composer avec la limite et une forme de rareté. La limite ici n'est pas la finitude de l'exposition à la mort. La dette de vie représente bien évidemment un rapport à la mort, mais, elle insiste sur les conditions du vivre, et situe la vie à partir de la limite du manque à être. « La dette de vie signe la « reconnaissance d'une dépendance des vivants à l'égard (...) de la force cosmique », un don initial, « originaire » de puissance vitale.

La monnaie-dette infinie repose sur l'idée d'une totalité sociale érigée en réserve de moyens pour survivre et la souveraineté présente la nature différentielle de son pouvoir comme l'autorité issue cette supériorité absolue. On a là, finalement ce que M. Foucault, appelle biopouvoir ; la souveraineté biopolitique se définissant dans *La Volonté de savoir* comme « pouvoir de faire vivre et laisser mourir ». Sans décrire plus avant cette notion, le rappel de cette définition foucauldienne permet de saisir le rôle du concept de souveraineté, dans la construction de la *Monnaie souveraine* et les travaux ultérieurs.

## 2. 2. 1. Émancipation et Dette infinie

Une première remarque concerne l'incomplétude initiale. Sur l'incomplétude repose l'articulation conceptuelle de la dette de l'individu envers la totalité. Mais n'est-ce pas paradoxal ? L'hypothèse de la monnaie souveraine cherche à évacuer l'individualisme opéré par la logique de l'échange marchand. La souveraineté de la monnaie exprime dans la confiance éthique sa différence spécifique par rapport à toute monnaie instituée ; c'est par et dans la confiance qui soutient son fonctionnement que se dévoile la dimension irréductible de la totalité. Mais cependant, n'est-ce pas l'incomplétude posée à l'initiale qui, en réalité, individualise et totalise et qui opère ce double mouvement d'une individualisation et d'une totalisation reproduisant le vis-à-vis entre une particule

individuée et ce qui l'inscrit dans l'organisme assurant sa survie ? La monnaie ne vient-elle pas exprimer une structure de l'institution rendue nécessaire par une séparation érigée en condition initiale ? Ce double mouvement d'individualisation et de totalisation représente, pour Foucault, la caractéristique majeure de la pastorale dont il fait la matrice de la gouvernementalité biopolitique occidentale. Deleuze y voit le trait caractéristique du pouvoir de l'équivalent général. C'est pourquoi Lazzarato cherche à sortir la critique hétérodoxe de la monnaie d'une logique de gouvernementalité par la dette, en lui substituant ce que Vercellone (2012) appelle une monnaie du commun.

Lazzarato ne remarque pas cependant que l'hypothèse d'une dette de vie au fondement du social permettait de suivre une double perspective : une vision diachronique de l'histoire de la monnaie et une problématisation de la conception structuraliste de l'institution. Cette double perspective court également dans *Capitalisme et Schizophrénie*, sorte de vaste histoire politique de l'humanité, mais qui aboutit à des conclusions différentes.

C'est particulièrement visible à propos d'un exemple analysé dans le livre et qu'a également commenté M. Foucault. Ces auteurs reprennent la thèse de l'historien Edouard Will à propos de Corinthe, l'histoire d'une « naissance de la monnaie » non pas à partir d'un échange marchand mais à partir d'une fonction de rétribution et d'acquittement, une fonction d'impôt.

Brièvement rappelé, de quoi s'agit-il ? Le tyran Cypsélos confisque à l'aristocratie de lignage, des terres et des biens et se constitue ainsi un stock métallique dont une partie servira de monnaie. Cypsélos ne supprime pas les dettes, mais redistribue une partie de ce stock aux paysans endettés pour leur permettre à la fois, de rétablir le système de production des richesses à Corinthe, et de rembourser ou indemniser les propriétaires lésés. Ceux-ci en retour reverseront à Cypsélos, et par son intermédiaire à Zeus, une partie du stock initial qui leur est ainsi indirectement restitué.

La monnaie s'introduit là par sa capacité à faire tourner les fortunes et le pouvoir, et à établir une première équivalence ou substitution monétaire entre des biens, des terres et des travaux. Sur cet exemple, on voit ce qui unit la double perspective commune aux philosophes et aux économistes hétérodoxes : l'origine non marchande de la monnaie. Mais pour les philosophes la monnaie ouvre « un service de dette infinie » en opérant une transformation comptable, en organisant le système de mise en équivalence et en permettant l'abolition des petites dettes. À leurs yeux, ce que l'opération de Cypsélos révèle, c'est plutôt l'ambivalence première de cette institution de la monnaie.

Ambivalence entre d'une part, une fonction centralisatrice de comptes d'équivalents, la fonction tyrannique qui se subordonnera toutes les alliances. D'autre part, une fonction de socialisation des activités productives, qui prend en charge les dissymétries et les inégalités pour desserrer l'étau de l'endettement. Difficile par conséquent de séparer la souveraineté de la monnaie de la tyrannie d'un pouvoir centralisé qui impose sa norme monétaire, et la fonction monétaire qui articule les intérêts divergents. C'est pourquoi, E. Will représentait une référence précieuse pour les philosophes. En plaçant l'origine de la monnaie dans la sphère religieuse, en soulignant qu'elle a d'abord servi le paiement de l'impôt avant de s'introduire dans l'espace de l'échange marchand, on retrouvait la dimension politique et la souveraineté de la monnaie, sans les confondre.

C'est l'introduction de la divinité, Zeus envers qui Cypsélos et ses partisans se proclament endettés, qui rend la dette infinie ; c'est pourquoi Deleuze et Guattari concluent qu'« il y a toujours un monothéisme à l'horizon du despotisme ; la dette devient dette d'existence, dette de l'existence des sujets eux-mêmes ». À leurs yeux finalement, entre la monnaie politico-religieuse des Anciens et la monnaie marchande des Modernes, un fétichisme chasse l'autre. Zeus représente la force unifiante et protectrice d'une cité menacée par le conflit interne entre créanciers et débiteurs. La monnaie de Corinthe adossée à l'autorité religieuse symbolise une unité tout autant qu'elle présente un rapport social de pouvoir cristallisé.

Cet exemple me semble rendre visible une alternative structurelle entre d'une part, une fonction économique de créancier éternel – la dette sociale comme dette de vie- et d'autre part, une fonction monétaire de compte et de paiement qui ne génère que des blocs de dettes finis. La monnaie que M. Foucault appelle une « monnaie simulacre » (Foucault, 2011), permet semble-t-il à Corinthe, de

réguler finement un conflit social en transportant l'effet de seuil du tolérable de la dette sur une mesure instable, qui ne pousse pas à la rupture avec l'ordre dominant en raison même de cette instabilité d'un équivalent dont la généralité demeure circonstanciée. Simulacre, la monnaie n'est pas seulement une convention instituée par des hommes ; elle a un rapport à une force supérieure aux individus, la force du tout de la société. Pas besoin de référence à Zeus. Mais de ce que nul ne peut désirer seul la société, il ne s'ensuit pas que le nombre doivent faire une unité sans division incarnée en un corps tyrannique.

L'introduction de la relation de dette dans la théorie de la monnaie a été particulièrement féconde pour rendre compte de l'Etat moderne en tant qu'Etat social. Elle dévoile les failles de l'individualisme contemporain lié à la structure concurrentielle du marché et à *l'homo oeconomicus*. Mais, elle emporte avec elle, dans le lien dette infinie-monnaie, une forme de pouvoir qui n'est peut être que le pendant de l'individualisation marchande. Dans la mesure où la totalité s'autonomise en créateur éternel par rapport à des sujet qu'elle assujettit ainsi à un endettement incalculable.

Ce pouvoir de totalisation est renvoyé à la légitimation de la confiance éthique, c'est à dire aux mécanismes qui lient la démocratie à l'expression d'une souveraineté dans une Etat de droit. Ce renvoi n'est pas évident, puisqu'il suppose à la fois un espace public constitué, et des moyens pour le *demos* de s'y inscrire. Et surtout, il consacre ainsi l'idée que des droits politiques sont préalables à la reconnaissance de besoins sociaux nouveaux. À contrario, l'expérimentation de monnaies du commun met alors en évidence une alternative quant au rôle que doit jouer la médiation institutionnelle opérée par la monnaie. Si la monnaie s'en tient à instituer des usages et des conduites, des droits d'usage ; elle ne les rend pas dépendants d'une instance bureaucratique de contrôle de leur rectitude. Elle ne fait plus circuler et se socialiser des activités privées, mais des « faire » communs.

Les constitutions monétaires soulignent que la souveraineté de la monnaie opère une indexation de « dette de vie » sur la monnaie du commun. Indexation qui sert à conjurer l'individualisme de marché, mais qui pourrait aussi être replacée dans la perspective d'une hantise différente, celle de la violence souveraine de *l'Urstaat* de *Mille Plateaux*, celle qui relève la dimension assujettissante de la relation d'endettement.

*Mille Plateaux* décrit l'impôt comme un appareil de capture qui transforme la pluralité des dettes limitées et finies, en monnaie-dette infinie. Dans la perspective deleuzo-guatarienne, la monnaie dette ne conduit pas nécessairement de l'assomption du tiers monétaire à une instance centralisatrice infinie. Ce qui est en jeu, ce n'est pas tant la monnaie-dette, que le conflit sur les dettes, et donc l'effacement d'une dette insoutenable.

Comme on a tenté de le montrer, il y a deux relations différentes potentiellement retenues dans la monnaie dette. D'une part, une relation de dépendance et de vulnérabilité réciproque, fondée sur une vision individualiste de l'appartenance à la totalité sociale. La monnaie-dette exprime alors une horizontalité dans la dépendance : ce qui circule par la monnaie c'est la dette sociale ; les valeurs d'égalité s'articulent avec celles de vulnérabilité. D'autre part, une relation où l'endettement est au risque de conflictualité ; les valeurs d'égalité s'articulent ici avec une conception de la politique polémique, qui ne lie pas le bien vivre et l'émancipation à la totalité sociale, mais à l'institution du commun.

Les monnaies sociales créent des collectifs qui instaurent la monnaie en commun et comme commun, un partage du politique. La monnaie sociale peut en effet contenir dans les formes de son institution et de ses usages, la potentialité que les usagers en redéfinissent la valeur en fonction des socialisations de leur production. L'instabilité sur le moyen de paiement peut en menacer l'édifice, aussi peut elle paraître n'être que pour des groupements locaux de petite échelle, et pour des monnaies complémentaires ou parallèles ? À l'heure de l'extension des monnaies électroniques, la difficulté technique ne semble plus s'imposer que comme une réticence politique.

## **Bibliographie**

Abéles M., (1990) *Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, Paris.

Agamben G., (2011), *Homo Sacer. IV, De la très haute pauvreté : règles et forme de vie*, traduit par Joël Gayraud, Payot & Rivages, Paris.

Baronian L., Vercellone C., (2013) « Moneta del comune et reddito sociale garantito », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00819014>

Blanc J., (1998) « Les monnaies parallèles : évaluation et enjeux théoriques du phénomène », *Revue d'économie financière*, n° 49. pp. 81-108.

Castoriadis, C., (1975), « Valeur, égalité, justice, politique : de Marx à Aristote et d'Aristote à nous », in *Les carrefours du labyrinthe*, Paris, Editions du Seuil.

Cuillera M., (2015), « Valeur économique, valeurs non économiques. À quel prix une économie peut-elle morale ? D'Aristote à Castoriadis et de Marx à André Orléan ». <http://www.up18.org/journal/index.php?post/Enregistrements-du-Cycle-Docteur-Economie-Mister-Hyde>

Cuillera M., (2014), « Bancocratie. La monnaie grecque et la « nouvelle idée » de l'Europe », avec M. Kakogianni, in *Le Symptôme Grec*, Édition Lignes, Paris.

Deleuze G., (1955) « Instincts et Institutions », *Introduction*, Hachette, Paris.

Deleuze G., (1990) *Post-scriptum sur les sociétés de contrôle*, L'Autre journal, n°1, mai 1990.

Deleuze G. et Guattari F., (1980) « Micropolitique et segmentarité », *Capitalisme et schizophrénie II. Mille Plateaux*, F., Les Éditions de minuit, p. 260.

Foucault M., (2011), "*Leçons sur la volonté de savoir. Cours au Collège de France, 1970-1971*", Gallimard/Seuil, Paris.

Foucault M., (2004) *Sécurité, Territoire, Population ; Cours au Collège de France 1977-78*, Gallimard Seuil, Paris, p. 360.

Habermas J., (1997), *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris.

Laville J.-L., (1994) *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.

Lazarrato M., (2014) *Gouverner par la dette*, Prairies Ordinaires, en particulier pp. 62-68.

Ould Ahmed P., (2015), « Politics, within Complementarity Currency systems »,

Ould Ahmed P., (2010) « Les « clubs de troc » argentins : un microcosme monétaire Crédito dépendant du macrocosme monétaire Peso, » *Revue de la Régulation*, n° 7.

Rambeau F., (2013) « Deleuze, Guattari, les paradoxes de la subjectivation politique », *Implications philosophiques*, <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/deleuze-guattari-et-les-apories-de-la-subjectivation-politique-2/>

Rospabé P., (1995) *La Dette de vie - aux origines de la monnaie*, La Découverte, Paris.

Théret B, Zanabria M., (2009) « Sur la pluralité des monnaies publiques dans les fédérations. Une approche de ses conditions de viabilité à partir de l'expérience argentine récente », *Économie et Institution*, n° 10&11, pp. 9-66.

Vallat D. et Ferratton, C., « Les Sel ou, l'utopie d'une monnaie sans dette », *Revue Internationale d'économie sociale*, n° 324. Recma, [http://recma.org/sites/default/files/recma324\\_vallat\\_ferratton\\_021034.pdf](http://recma.org/sites/default/files/recma324_vallat_ferratton_021034.pdf)

Vercellone C, (2012), « La crise de la dette comme enjeux des luttes », séminaire *Du public au commun*, Collège international de philosophie et université Paris 1, 2012, <http://dupublicaucommun.com/2012/01/contribution-de-la-seance-la-crise-de-la-dette-comme-enjeu-des-luttes/>

Viveret, P., (1999), « Dix monnaies plurielles pour une économie plurielle », *Transversales Science Culture*, n° 58, p. 1-2.